

CE2

Pour l'année scolaire 2019/2020

En plus des 47 euros pour l'achat des fournitures scolaires, les parents devront fournir 2 trousse.

Le petit matériel est à renouveler par les parents en cours d'année si nécessaire.

A la rentrée, prévoir 24 euros pour l'achat de 2 fichiers (mathématiques et français) ainsi que 10 euros pour la coopérative scolaire.